

Lyon, le 10 octobre 2014

La directrice générale

Madame le Maire
Monsieur le Maire

Objet : Projet de santé pour la Tarentaise

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Par courrier du 17 décembre 2013, mon prédécesseur vous avait donné l'état d'avancement du projet de santé pour la Tarentaise et informé des sujets prioritaires que le Comité de pilotage de la démarche (COFIL) souhaitait approfondir.

Depuis, des investigations complémentaires ont été conduites et le COFIL, réuni à plusieurs reprises, a souhaité que nous puissions rapidement transformer les priorités structurantes ainsi partagées en plan de modernisation des trois sites hospitaliers.

Dans l'attente d'une communication que j'organiserai avec les Maires d'Albertville, Moûtiers et Bourg St Maurice, je souhaite dès à présent vous faire part de quelques points dont la traduction améliorera sensiblement le service rendu à la population.

Tout d'abord, je crois devoir rappeler que le schéma d'organisation hospitalière s'appuiera sur les 3 sites actuels (Albertville, Moûtiers et Bourg Saint Maurice) dont les missions privilégieront la proximité, l'accessibilité et l'excellence selon l'idée d'un socle commun à chaque site constitué des éléments suivants :

- Soins urgents et non programmés et maison médicale
- SMUR
- Radiologie, scanner, laboratoire
- Médecine
- Consultations spécialisées
- Hébergement médicalisé des personnes âgées dépendantes

Bien entendu, le déploiement de ce socle de services entraînera le regroupement de certains plateaux techniques (par exemple la chirurgie traumatologique à Albertville et Bourg Saint Maurice et les soins de suite et de réadaptation à Moûtiers)

Dans ce cadre, chaque site bénéficiera d'un programme d'investissements majeur. Les évaluations financières de l'ordre de 60 millions d'Euros seront très prochainement stabilisées en vue d'une mise en œuvre dès 2014 et s'échelonnant sur plusieurs années.

Le secteur de la gériatrie tant sur Moûtiers que sur Albertville sera évidemment concerné par la reconstruction des EHPAD et USLD.

Ce plan de modernisation permettra notamment d'améliorer sensiblement la chaîne de la prise en charge des urgences tant sur Albertville que sur Moûtiers. Je précise d'ailleurs sur ce point que l'ambition collective est de conforter, en particulier, sur Moûtiers la réponse aux soins urgents et non programmés de la population dans un contexte de désertification médicale.

Il s'accompagnera de l'installation, en particulier à Moûtiers, de services nouveaux dont l'absence est aujourd'hui préjudiciable à la population.

Enfin, le plan d'ensemble intégrera un volet prioritaire tendant au soutien financier des cabinets de médecins de montagne dont nous savons aujourd'hui que leur existence est vitale pour la prise en charge des populations éloignées des centres bourgs et la réponse à la traumatologie du ski.

Dans l'attente d'une présentation plus exhaustive du projet de santé pour la Tarentaise, je me tiens à votre disposition ainsi que mes collaborateurs pour répondre directement à toutes vos questions.

Je suggère d'ailleurs et selon des modalités à votre convenance de pouvoir vous rencontrer et développer de vive voix les priorités que nous envisageons de poursuivre pour l'amélioration de l'offre de santé en Tarentaise.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes


Véronique WALLON